

4^{ème} Année

LISTE DES PIECES - SERVICE DES ETUDES

Les documents ci-dessous sont à déposer lors de votre inscription en ligne sur le WebAurion :

Pour les étudiants primo-entrants uniquement :

- Carte d'identité (recto-verso sur une seule page) ou passeport
- Relevé de notes : Baccalauréat
- Relevé de notes : diplôme Post Baccalauréat (si concerné)
- Uniquement pour les étudiants nés à l'étranger : un extrait d'acte de naissance